

Xavier DARON Architecte DPLG

11 rue moulin a vent 97400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH29**

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°29

DU 03/10/2014

"AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" REHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIERE DU MAT

	PC n°	PC 97402 11A0027				
Présent	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 52 29 41	0692 67 23 49	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
l	M SIBERT	CT VERITAS	0262 42 41 40	0262 42 54 04	0692 09 99 18	X
ı	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	X
ı	M. ELLAMA	PAQ ALU TP	0262 46 97 28	0262 21 03 26	0692 88 63 92	X
Х	M. SIOU	EGB SIOU	0262 58 50 93	0262 58 85 41	0692 68 92 85	X
ı	M. SAUNIER	EGB SIOU (OPC)	0262 51 41 76	0262 51 41 76	0692 50 54 47	X
Х	M. SCHLAEINTZ	SCHLAEINTZAUER	0262 51 57 88	?	0692 24 29 59	X
Х	M. PETIL	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
ı	M. ARNAL	TEP	0262 58 32 81	0262 58 32 81	0692 78 40 86	X
l	M. MESCENE	ESPACE ALUMINIUM	0262 25 48 18	0262 27 84 73	0692 68 52 53	X
l	M. SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X
l	M. ATANARI	SARB	0262 92 00 95	0262 92 00 95	?	X
l	M. GRONDIN	IDEM	?	?	0692 09 09 45	X
	M. RIVIERE	RIVIERE SCHINDLER	0262 25 34 88	0262 25 61 65	0692 910 912	X
	M. OLERY	OLERY	0262 29 13 31	0262 29 13 31	0692 33 54 65	X

AVANCEMENT DU CHANTIER

MAITRE D'OUVRAGE

URGENT

EDF: poteau à déposer/déplacer: MO: merci de tenir informé des démarches le MOe

EFFECTIF SUR SITE

Démolition & GO: en cours: effectif: 6 ouvriers - Couverture: en cours: effectif: 4 ouvriers

VRD

2

26/09

03/10

RAPPEL (06/06/14): soumettre EXE des soutènements, revêtements et clôtures

ightarrow RAPPEL (26/09/14) : plans EXE transmis en PDF le 19/09/2014 : VISA MOe transmis le 25/09/2014: nombreuses correction et précisions à apporter : convenu que l'entreprise doit prendre RDV avec le MOe pour mise au point des EXE

RAPPEL (16/05/14): soumettre FT ou échantillons (cf. CCTP)

GROS ŒUVRE

Longère à démolir :

→ démolition : toujours pas entamée, bien qu'annoncé pour la semaine suivante depuis plusieurs semaines : à entamer immédiatement pour permettre intervention VRD

RAPPEL (01/08/14): Plans EXE: complément à apporter aux documents d'exécution: coupe détaillée au 1/15 ou 1/20 indiquant épaisseur totale de la dalle sur bac acier, pour permettre au charpentier de positionner ses assises: à la charge du GO.

- → sur la base d'une coupe réalisée par le charpentier, le gros œuvre indique 18cm en point haut et 8 cm en point bas, mais cunette non représentée : non validé par MOe
 - → → suite observations en visite de chantier du 30/09 : a) épaisseur minimale de la dalle de compression : donnée depuis creux d'onde du coffradal : semble OK (pour portée de 3m) : merci au CT de confirmer. b) le GO a "oublié" que la coursive doit être carrelée en pose collée sur SEL : manquent 2cm. Arrêté en réunion de chantier que l'épaisseur de dalle de compression serait ramenée à 16cm au lieu des 18 initialement prévus : pente en dévers ramenée à 1,3% au lieu des 2% prévus (sous réserve acceptation du CT). c) forme ce la cunette : plate, permettant son carrelage par lot "revêtements durs"

03/10

RAPPEL (23/05/14) : fondations extensions : enrobages des cadres en SF2 : PV d'autocontrôle à diffuser au MOe & CT lorsque fondations terminées

26/09 finitions (RDC & R+1): en cours: RAS

RAPPEL (22/08/14): Butons sur voiles BA: posés

→ RAPPEL (19/09/14) : certains butons sont constitués de chutes de tubes soudés entre eux : ces éléments sont refusés & sont à remplacer par de nouveaux butons constitués de tubes d'un seul tenant

→ → convenu en réunion de chantier : ponçage des soudures apparentes sur butons à reprendre, de telle manière à ce que les soudures ne soient plus visibles, puis traitement au ZINGA au pinceau, puis finition par galvanisation à froid pour masquer complètement travaux de reprise.

PM : attention à bien protéger le béton balayé du RDC lors du coulage de la coursive en bac acier. Il est impec et doit le rester.

CHARPENTE METALLIQUE

UPN supports des bacs acier pour plancher collaborants : EXE du GO

→ Plans EXE: études d'exécution GO de la coursive en R+1: non transmise au MOe & CT

03/10 Études d'exécution mises à jour & complétées: remises en réunion de chantier le 03/10/14

COUVERTURE

03/10

26/09

Platelage: en cours. Positionner systématiquement les planches "grisées" sur la partie supérieure de la couverture, et mettre en sous-face de coursive des planches "neuves": la sous face de la couverture sera visible car aucun faux-plafond n'est prévu, et il faut donc soigner l'apparence de cette sous-face.

Chéneau : l'entreprise propose un chéneau plus petit en variante du dossier marché (cf. DEO). Le MOe souhaite conserver le chéneau comme défini précédemment en annexe au visa n°20 du 11/08/14 (soit 39x20). Entreprise propose de mettre en place des pissettes complémentaires en compensation. Pissettes sur pignons refusées car ouvrages en métal non protégés par galvanisation prévus aux niveaux inférieurs. Merci à entreprise de justifier la dimension du chéneau proposé (20x20) par note de calcul

Position des pattes de fixation fixes & mobiles à communiquer préalablement à toute pose. Idem pour points d'ancrages.

ETANCHEITE

03/10

SEL sur coursive R+1 : PM : coulage dalle de compression prévue le 07/10 ; intervention sur coursive dès que la dalle de compression a assez séché

MENUISERIE METALLIQUE

PM: réceptionner les supports GO de l'escalier & des UPN de planchers collaborants PM: visite d'atelier pour validation prototype de panneau de métal déployé: a) remplacement des cadres en cornières par fers plats OK, b) état de l'oxydation: en cours, à parfaire, c) activation de l'oxydation par recours à de l'eau de mer:

MENUISERIE BOIS

RAPPEL (18/07/14): Études d'exécution : à finaliser & transmettre au MOe pour visa

MENUISERIE ALUMINIUM

PM : Réception les talonnettes des RSO réalisées par le GO : transmettre PV au MOe & CT

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER : le 10/10/2014 à 9h00

Entreprises convoquées à la prochaine réunion : EGB SIOU (y/c couvreur), PAQ ALU TP